

Les conférences

- 1 Développement immobilier : quelques erreurs coûteuses à éviter
- 2 Fiscalité municipale : développements importants vers la diversification des sources de revenus des municipalités
- 3 Récents développements en droit de l'environnement : quels impacts pour les projets immobiliers ?



- 4 Les recherches hors-titres : une nécessité plutôt qu'un luxe
- 5 La communication : un outil essentiel pour le succès d'un projet immobilier



INSTITUT
DE DÉVELOPPEMENT
URBAIN DU QUÉBEC

Développement immobilier

Les facteurs de réussite

10 novembre 2009

Club Mount Stephen
Salon Elizabeth
1440, rue Drummond



Heenan Blaikie

OGILVY
RENAULT

3^e colloque annuel

Développement immobilier

Les facteurs de réussite

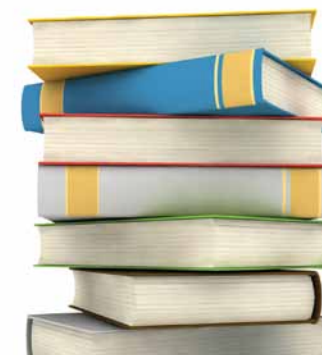
Sous la présidence de M^e **Michel Poirier** (Heenan Blaikie) et M^e **Mario M. Caron** (Ogilvy Renault), le colloque d'une journée s'adresse aux développeurs immobiliers, à ceux qui les assistent professionnellement de même qu'à ceux qui sont impliqués dans le financement des projets.

Les conférences ont pour objectif de décrire les aspects du cadre juridique auxquels il faut particulièrement prêter attention tant au niveau de la planification que de la réalisation des projets pour maximiser leur chance de réussite.

Nos invités d'honneur, Monsieur **Serge Paquette** et Madame **Nicole Delorme** du cabinet de relations publiques **NATIONAL**, viendront partager leur point de vue sur la communication comme étant un outil très important à la réussite de vos projets immobiliers.

Les objectifs de cette formation sont :

- L'identification des centres de décision;
- L'apparition de nouvelles préoccupations ayant un impact sur la planification des projets;
- L'importance de connaître les règles du jeu;
- Éviter de payer des frais inutiles et importants.



1 Développement immobilier : quelques erreurs coûteuses à éviter

Conférencier : M^e Michel Poirier
Heenan Blaikie

Heure : 8h15

Conseillant régulièrement les promoteurs immobiliers, M^e Poirier fera une description de quelques erreurs coûteuses susceptibles d'être commises dans le cadre d'un projet immobilier, en matière de droit municipal, de droit de l'aménagement du territoire et de fiscalité municipale.

2 Fiscalité municipale : développements importants vers la diversification des sources de revenus des municipalités

Conférencier : M^e Mario M. Caron
Ogilvy Renault

Heure : 9h00

M^e Caron présentera deux lois adoptées récemment dotant la ville de Montréal de pouvoirs de taxation alternatifs à la taxe foncière et examinera les impacts de ces nouvelles dispositions sur les propriétaires fonciers commerciaux.

3 Récents développements en droit de l'environnement : quels impacts pour les projets immobiliers ?

Conférencière : M^e Marie-Claude Bellemare
Heenan Blaikie

Heure : 10h00

Spécialiste des questions de droit public, environnement et énergie, M^e Bellemare fera une synthèse des récents développements en droit de l'environnement (législation et jurisprudence) susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de projets immobiliers au Québec (terrains contaminés, milieux humides, etc.)

4 Les recherches hors-titres : une nécessité plutôt qu'un luxe

Conférencier : M^e Miguel F. Manzano
Ogilvy Renault

Heure : 10h45

M^e Manzano présentera les avantages non négligeables des recherches hors-titres et démontrera que, bien souvent, les renseignements obtenus suite à de telles recherches sont plus pertinents et utiles pour un acheteur que les recherches plus traditionnelles.

Conférenciers invités

5 La communication : un outil essentiel pour le succès d'un projet immobilier

Conférenciers : Serge Paquette, associé directeur
Nicole Delorme, associée au
Cabinet de Relations Publiques
NATIONAL

Heure : 11h30

Les grands projets immobiliers prennent de plus en plus de place dans les médias. Parfois applaudis, souvent contestés, ils font réagir les communautés dans lesquelles ils se développent. M. Paquette et Mme Delorme expliqueront comment la communication peut devenir un outil puissant dans le succès des projets immobiliers.



Compagnie à facturer : _____

Adresse de facturation : _____

Nombre de participants : _____

Nom : _____

Titre : _____

Tél. : _____

Télec. : _____

Courriel : _____

COÛTS — Membres IDU : ____ X 237,04 \$ (taxes incluses) = _____ \$
Non membres : ____ X 321,69 \$ (taxes incluses) = _____ \$
Le prix inclut le matériel d'enseignement (biographie des conférenciers et notes de présentation), le petit déjeuner et le lunch.

Membre IDU : Chèque à l'ordre de l'Institut de développement urbain du Québec
ou Carte de crédit

Non membre : Paiement accepté par carte de crédit **seulement**.

Mastercard Visa

No de carte : _____

| | | | | - | | | | | - | | | | | - | | | | |

Date d'expiration MM/AA : | | | | |

Signature : _____

Date : _____

Montant total payé : _____ \$

Contact

Catherine Thibault : 514-866-3625, poste 26 · Dominique Felx : 514-866-3625, poste 21



INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUÉBEC
1010, de la Gauchetière O., bureau 2115, Montréal, QC H3B 2N2
Tél. : 514-866-3625 Téléc. : 514-866-0166